



Federale  
Overheidsdienst  
**FINANCIËN**

# DES SHIFTS À L'AGDA



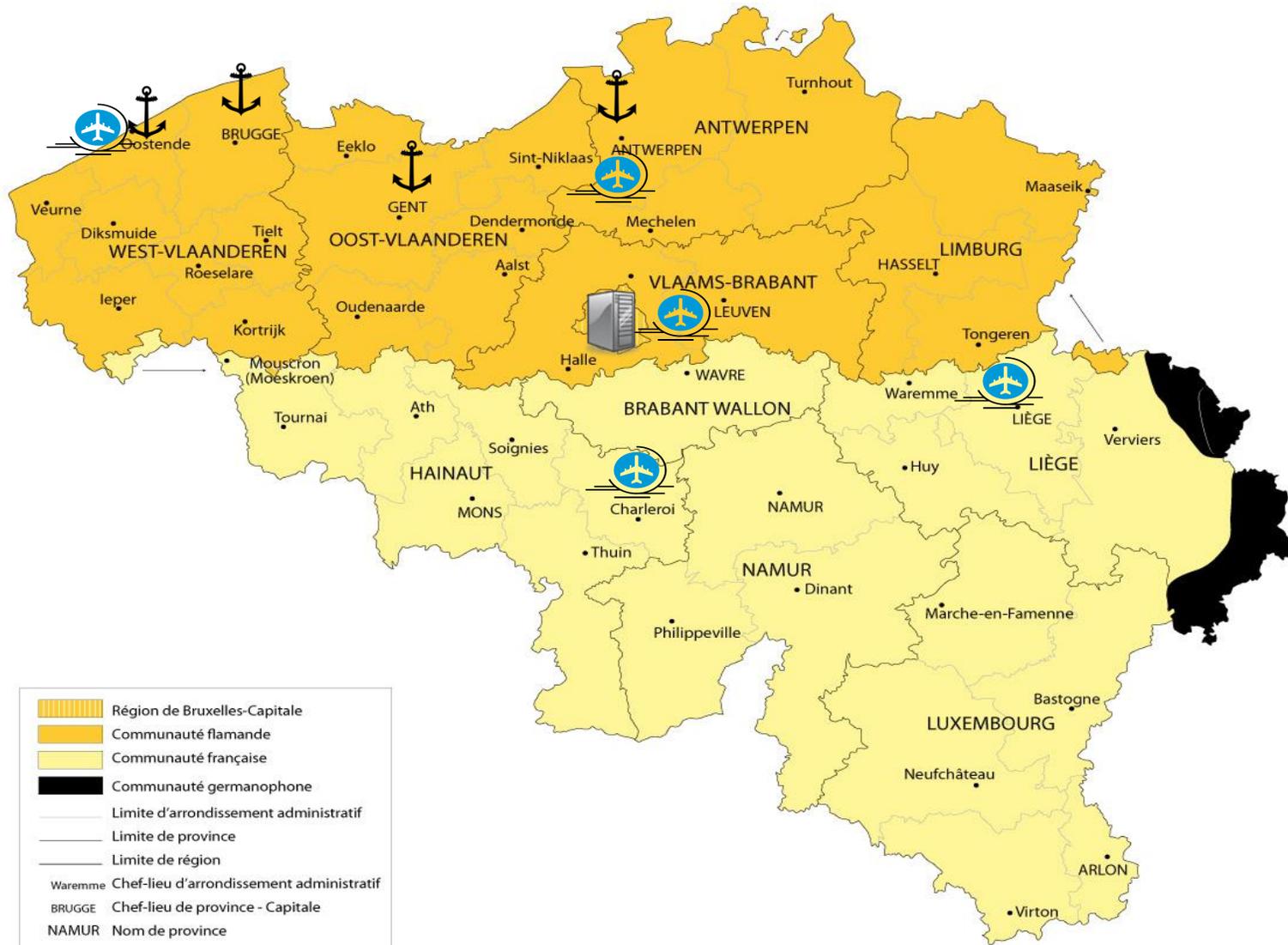
## DES SHIFTS À L'AGDA

- Les shifts à l'AGDA: Situation
- Les différents services et tâches
- Conditions de travail spécifiques
- Régime de travail
- Horaire
- Les shifts en pratique
- Allocation shift
- Sortie des shifts

# LES SHIFTS À L'AGDA: OÙ?



Federale  
Overheidsdienst  
**FINANCIËN**



Anvers  
Beveren  
Zaventem/Machelen  
Gand  
Zeebruges  
Ostende  
Bruxelles  
Bierset/Grâce-Hollogne  
Gosselies



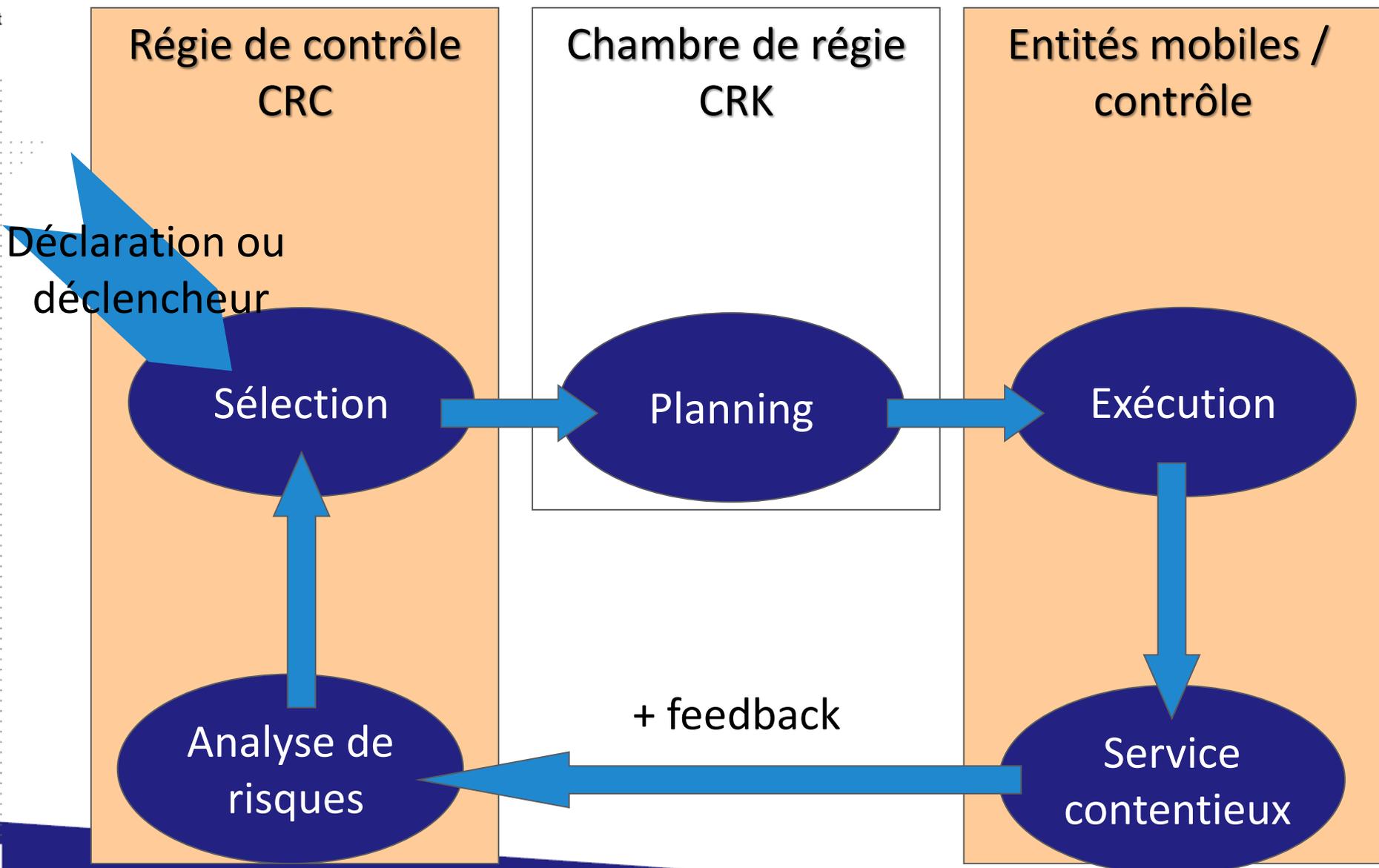
## LES DIFFÉRENTS SERVICES

- Services dans les ports et aéroports chargés du contrôle et de la surveillance
- Chambres de régie (planning + suivi des équipes de contrôle)
- Régies de contrôle (analyse de risques + sélection pour contrôle des demandes d'envoi)
- Service de surveillance de la chaîne logistique (surveiller la chaîne logistique - analyse des risques pour la sécurité)
- Services de scanning
- Brigade maritime
- Services de permanences

# PROCESSUS DE CONTRÔLE



Federale  
Overheidsdienst  
FINANCIËN





## DIFFÉRENTES TÂCHES

- Contrôle des marchandises – Obligations légales
- Vérification des données des déclarations en fonction de la nature et de la quantité de marchandises
- Surveillance des activités économiques sur les sites portuaires (chargement / déchargement) et les entrepôts
- Perception correcte des droits de douane, de la TVA et des droits d'accises
- Stop du trafic illicite de drogues, déchets, contrefaçons,...
- Lutte contre le terrorisme



## CONDITIONS DE TRAVAIL SPÉCIFIQUES

- Examen d'aptitude physique
  - Examen annuel
  - Conditions d'entrée en service
- Pour les services armés: screening psychologique
- Screening de sécurité:
  - Chambres de régie, régies de contrôle, service de surveillance de la chaîne logistique, analystes d'images
  - Fonctions armées
  - Emplois dans un aéroport

 Avis positif de l'ANS



## RÉGIME DE TRAVAIL

Dispositions générales: loi sur le temps de travail (14/12/2000)

- Moyenne de 38h par semaine (sur une période de référence de 4 mois)
- Max 11h par jour
- Max 50 heures par semaine



## LES SHIFTS À L'AGDA: ORGANISATION

- Shifts pendant la semaine et pendant le week-end
  - Ex. contrôle dans les ports
- Shifts pendant la semaine, le week-end et la nuit
  - Ex. Surveillance des ports et aéroports
- Des shifts de 7h36 + une demi heure de pause, des shifts de 8h36 + une demi heure de pause, autres...
- Des shifts de 11h + une heure de pause
  - Ex. Brigade maritime



Différences par résidence + adaptations des horaires suite au Brexit, p.e. Bruxelles-Midi



# HORAIRE POUR LA RÉSIDENCE DE BIERSET/GRACE-HOLLOGNE



Système où on travaille la semaine , le weekend et la nuit :

- Lundi au vendredi : 6h54–15h, 14h54–23h, 22h54–7h
- Samedi et dimanche : 7h-18h, 8h-19h, 19h-6h, 20h-7 ou 7h-19h et 19h-7h (avec 1h de pause)

Système où on travaille uniquement le weekend et la nuit (\*):

- Lundi au vendredi : 22h-6h06
- Samedi et dimanche : 6h-18h, 18h-6h (dont 1h de pause)

Opérations et missions particulières (\*\*), ponctuelles ou exceptionnelles (\*\*\*) .

- C1. Prévisibles, car planifiées à l'avance : les horaires peuvent ponctuellement être adaptés et s'écarter de ceux repris ci-dessus pour mener à bien des opérations internationales, nationales ou obligatoires, scanvan hors aéroport.
- C2. Imprévisibles : il est d'abord fait appel aux volontaires pour exécuter la mission qui nécessiterait une adaptation urgente de l'horaire prescrit.

(\*) système non activé s'il n'existe pas un nombre suffisant de volontaires.

(\*\*) par opérations particulières, on entend surtout les opérations scanvan en appui de services extérieurs. Les horaires de ces missions ne coïncident jamais avec les horaires « shifts », sachant qu'il faut également rajouter le temps de déplacement.

(\*\*\*) par opérations ponctuelles, exceptionnelles sur l'aéroport, soit celles décidées par l'autorité, soit par la hiérarchie locale et qui nécessitent un renfort d'agents pour une opération déterminée sur des plages horaires particulières en fonction des flux ou des tâches ciblés.





# HORAIRE POUR LA RÉSIDENCE DE GOSSELIES/CHARLEROI

- Lundi au dimanche: 4h – 12h06, 9h30 – 17h36, 17h – 1h06





# HORAIRE POUR LA RÉSIDENCE DE BRUXELLES

## Gare internationale de Bruxelles-Midi – Eurostarterminal

- Du lundi au samedi : 5h45–14h45 et 14h15–23h15
- Dimanche : 6h45–15h15 et 14h45–23h15





## HORAIRE POUR LA RÉSIDENCE DE BRUXELLES AC

Surveillance de la chaîne logistique du département management des risques  
(Cellule Safety & Security)

- Du lundi au dimanche : 8h-20h et 20h-8h (avec une heure de pause)

Service de permanence de la composante centrale de l'Administration  
Recherche

- Du lundi au dimanche : 8h-20h et 20h-8h (avec une heure de pause)





## CHANGEMENT DE SHIFTS

- Il est possible qu'il y ait un changement de shift entre collègues.
- Conditions
  - Respect de la loi sur le temps de travail
    - La durée totale du travail ne peut dépasser 11 heures par jour (article 5, §2 et §3 de la loi du 14 décembre 2000).
    - Un agent ne peut donc pas être maintenu au travail pendant deux équipes consécutives
    - Rester dans le système de shift d'application
- Comment en faire la demande:
  - L'échange doit être demandé + approuvé via le système local habituel. Avec le temps, cela sera automatisé (outil de planification shift).



## DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES AUX SHIFTS

- Heures supplémentaires au-dessus de 38h par semaine en travail en équipes successives
  - Récupération prévue par l'article 8 de la loi du 14 décembre 2000
    - Dans les 4 mois
    - Exception: travail dimanche: repos compensatoire dans les 14 jours.
- Semaine de 40h:
  - Décision par service pour un service complet
  - Récupération après 19 jours
    - A prendre dans la période de référence de 4 mois (commence au moment où les heures à récupérer sont effectuées.)
  - Pas de décision individuelle: l'organisation des équipes est impossible sinon.



## MALADIE

- Avertir le chef fonctionnel du service
- Appeler Medex avant le début du shift (0257 257 22)
- Contrôle Medex toujours possible
- Certificat médical
  - 1 jour de maladie (max 2x/an): pas de certificat médical
  - Plus d'un jour de maladie: certificat médical
- L'absence pour maladie est calculée par heure et non par shift
  - Maladie shift de 11h: repris sur le capital de maladie de 11h
  - Maintien de la prime de shift pendant une période d'absence pour maladie et ce jusqu'à 30 jours ouvrables consécutifs.



## ALLOCATION SHIFT

- Allocation forfaitaire
  - Arrêté royal du 13 juillet 2017 fixant les allocations et indemnités des membres du personnel de la fonction publique fédérale
- Allocation supplémentaire
  - Arrêté ministériel du 18 décembre 2017 octroyant une allocation aux membres du personnel de l'Administration générale des Douanes et Accises qui travaillent par équipes successives et doivent travailler durant un week-end, un jour férié ou entre vingt-deux et six heures



## ALLOCATION FORFAITAIRE

Pourcentage (forfait) calculé sur 1/1976<sup>ème</sup> de votre salaire annuel brut/heures

- 10%: shifts pendant la semaine sans week-end et sans nuit
- 15%: shifts pendant la semaine et le week-end, sans nuit
- 20%: shifts pendant la semaine, le week-end et les nuits
- 25%: shifts uniquement le week-end et la nuit



## ALLOCATION SUPPLÉMENTAIRE

- En plus de l'allocation forfaitaire pour le travail en shift entre 22 heures et 6 heures, le week-end ou un jour férié
- 25% allocation de shift: ne peut être cumulée avec l'allocation supplémentaire.
- Cette allocation est indexée:
  - À partir de la 1ère prestation entre 22h et 6h: 3.75 euros par heure
  - À partir du 1er samedi du mois presté: 6.25 euros par heure
  - À partir du 1er dimanche ou jour férié du mois presté: 8.75 euros par heure
- Ces indemnités ne sont pas cumulables: Vous avez droit à l'indemnité la plus élevée
- Exemples
  - Shift de 8h:
    - 30 euros pour les prestations entre 22 heures et 6 heures
    - 50 euros pour un samedi
    - 70 euros pour un dimanche ou un jour férié
  - Shift de 11h:
    - 30 euros pour les prestations entre 22 heures et 6 heures
    - 68.75 euros pour un samedi
    - 96.25 euros pour un dimanche ou un jour férié

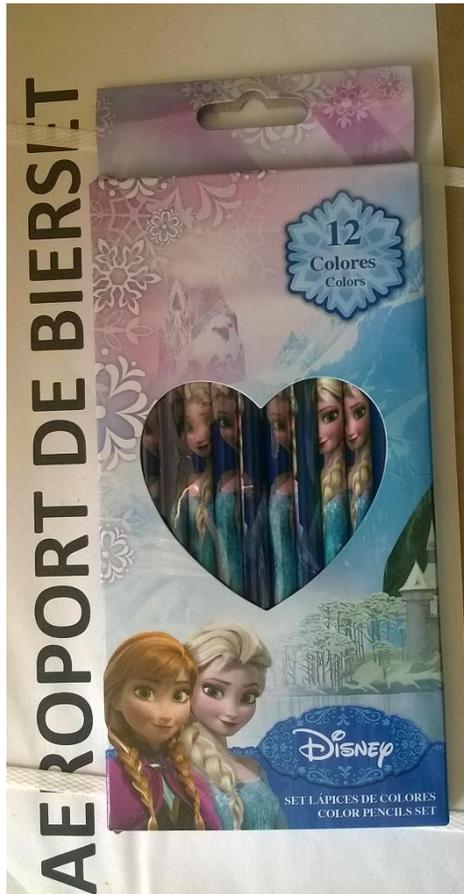


## SORTIE DES SHIFTS

- Engagement pour minimum 4 ans
  - Article 25 de l'arrêté royal fixant le règlement organique du service public fédéral finances
  - La mobilité interne vers une autre résidence en shift est possible dans les 4 ans
- Sortie via une procédure de mobilité interne
- Motif de sortie temporaire/définitive
  - Grossesse
  - Inaptitude médicale



# CONTREFAÇON





# SANTÉ PUBLIQUE





# DROGUES ET PRÉCURSEURS





# ECONOMIE



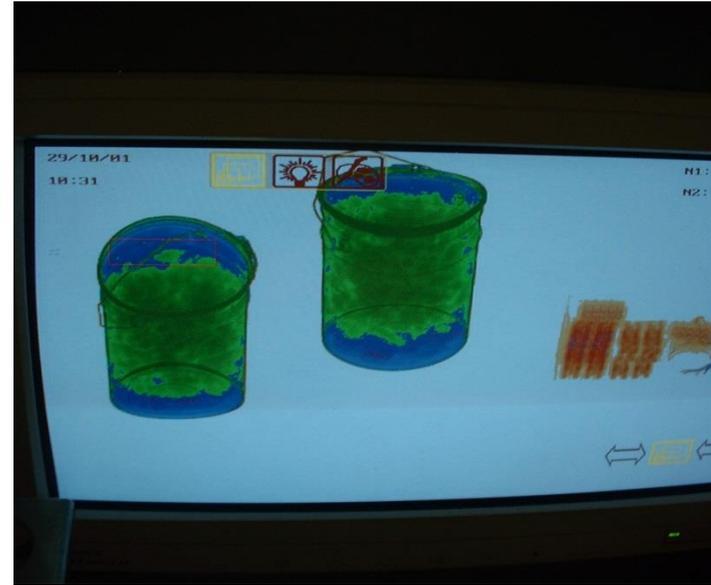


# CIGARETTES





# CONTREBANDE DE TABAC CACHÉ





# ARMES





# MAÎTRES-CHIENS





# SCANNER MOBILE





# ARMES





# CITES





## BEAUCOUP DE SUCCÈS

Bienvenue à l'AGDA, vous faites un bon choix et bonne chance dans votre travail et votre future carrière

